

PROCÈS-VERBAL de la onzième (19-11) réunion de la **commission des études** tenue le mardi 24 septembre 2019, à 9 h, au local D-335 du Cégep de Rimouski.

---

19-11.01 – **ÉTAIENT PRÉSENTES ET PRÉSENTS** : mesdames Lyanna Bernier, Marie-Hélène Cloutier, Marlène Cormier, Sylvie Fortier (remplacement de Imane Benhayoune) Mélanie Giguère, Josée Larouche, Sophie Larouche (observatrice), Jocelynn Meadows (présidente), Ann-Marie Nadeau, Josée Ruest et messieurs Sébastien Auclair, Luc Jobin et Jean Simard.

**ABSENCES MOTIVÉES** : madame Imane Benhayoune, Geneviève Morin et messieurs Nathaniel Croft-Turcotte et Marc-André Carboneau.

**A ÉGALEMENT ASSISTÉ** : madame Nicole Coats (secrétaire d'assemblée)

19-11.02 – **ORDRE DU JOUR**

- .01 – Vérification des présences et mot de bienvenue
- .02 – Examen de l'ordre du jour
- .03 – Présidence d'assemblée et animation
- .04 – Procès-verbal de la 10<sup>e</sup> réunion (19-10)
  - a) Adoption
  - b) Suites
- .05 – Information
- .06 – IMQ – entente relative aux périodes de vie étudiante : dépôt et avis
- .07 – Règles de procédure de la CÉ : dépôt
- .08 – Calendrier de la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial (CEEC) : information
- .09 – Rapport annuel 2018-2019 et plan de travail 2019-2020 de la commission des études
- .10 – Projet d'ordre du jour de la prochaine réunion

Il est **PROPOSÉ** par madame Lyanna Bernier, **APPUYÉ** par monsieur Sébastien Auclair, et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ** d'adopter l'ordre du jour tel qu'il est présenté.

19-11.03 – **PRÉSIDENCE D'ASSEMBLÉE ET ANIMATION**

Les membres conviennent que madame Jocelynn Meadows agira comme présidente d'assemblée et assurera l'animation.

19-11.04 – PROCÈS-VERBAL DE LA 10<sup>E</sup> RÉUNION (19-08)

a) Adoption 19-10

19-10.05 Journée du climat : compenser l'émission de carbone au lieu de récompenser...

19-10.13 La rentrée scolaire : (il manquait un « de ») Monsieur Auclair... de la CÉ *de* l'effectif...

Il est PROPOSÉ par madame Mélanie Giguère, APPUYÉ par madame Marlène Cormier, et RÉSOLU A L'UNANIMITÉ d'adopter le procès-verbal de la 10<sup>e</sup> réunion (19-10) tel que modifié.

b) Suites

19-10.05

AQPC : le Cégep remerciera les volontaires de leur implication lors du colloque de l'AQPC par un dîner qui leur sera offert le mardi 15 octobre. À la réunion du conseil d'administration du 18 septembre, il fut décidé de remercier personnellement par lettre, chaque volontaire qui s'est impliqué dans l'organisation du colloque de l'AQPC en juin dernier.

La journée institutionnelle sur le climat qui se tiendra le 27 septembre, ce n'est pas une journée d'activités obligatoires, mais fortement suggérée au niveau de la participation de toute la communauté collégiale ainsi que du milieu externe. Des remerciements sont faits à David Pelletier ainsi qu'aux membres du comité organisateur pour leur implication.

19-11.05 – INFORMATION

Madame Meadows informe les membres de la CÉ des sujets suivants :

Un budget supplémentaire prévu pour le perfectionnement a été annoncé. Des vérifications ont été faites pour le partage et la Formation continue aura accès à un montant.

Madame Marie-Hélène Cloutier se questionne sur la possibilité de déposer l'effectif étudiant de la Formation continue. Elle vérifiera cette possibilité et Madame Meadows exprime son accord.

19-11.06 – IMQ – ENTENTE RELATIVE AUX PÉRIODES DE VIE ÉTUDIANTE : DÉPÔT ET AVIS

Madame Sylvie Fortier, conseillère pédagogique à l'IMQ, en remplacement de madame Imane Bouhayoune, présente l'entente relative aux périodes de vie étudiante.

À la suite de la présentation de Madame Fortier, Madame Meadows propose que les membres donnent leur avis.

Comme le stipule l'article 5.5 de l'Énoncé des droits et des responsabilités des élèves (catégorie F-3 du cahier de gestion), « l'élève a le droit d'être libéré pendant deux heures par semaine dans l'horaire-maitre pour des activités de vie cégépienne selon les modalités déterminées par le Collège et l'Association étudiante ».

Dans cette perspective, un modèle d'entente a été élaboré par les parties afin de déterminer les paramètres de ces périodes de vie étudiante. Cette entente sera reconduite annuellement.

**Objectif**

Donner un avis favorable au conseil d'administration pour l'adoption de l'Entente relative aux périodes de vie étudiante à l'Institut maritime du Québec telle qu'elle est présentée.

**Considérant**

- L'article 5.5 de l'Énoncé des droits et des responsabilités des élèves (catégorie F-3 du cahier de gestion) qui stipule que « l'élève a le droit d'être libéré pendant deux heures par semaine dans l'horaire-maître pour des activités de vie cégepienne selon les modalités déterminées par le Collège et l'Association étudiante »;
- Que les parties se sont rencontrées pour établir le modèle d'entente présenté;
- L'avis favorable du comité des études de l'Institut maritime du Québec;

**Recommandation**

Donner un avis favorable au conseil d'administration pour l'adoption de l'Entente relative aux périodes de vie étudiante à l'Institut maritime du Québec telle qu'elle est présentée.

Il est PROPOSÉ par madame Marie-Hélène Cloutier, APPUYÉ par madame Josée Ruest, et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'adopter l'entente relative aux périodes de vie étudiante de l'IMQ, tel que présenté.

19-11.07 - **RÈGLES DE PROCÉDURE DE LA CÉ : DÉPÔT**

Les membres s'entendent pour revoir les pratiques de la commission des études afin qu'elles reflètent mieux la réalité de la CÉ. Les membres examinent les règles de procédures de la CÉ. Des commentaires et des corrections restent à venir.

19-11.08 - **CALENDRIER DE LA COMMISSION D'ÉVALUATION DE L'ENSEIGNEMENT COLLÉGIAL (CEEC) : INFORMATION**

Madame Meadows présente le calendrier de la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial concernant la planification de l'audit de l'évaluation de l'efficacité des systèmes d'assurance qualité des collègues (2<sup>e</sup> cycle).

19-11.09 **RAPPORT ANNUEL 2018-2019 ET PLAN DE TRAVAIL 2019-2020 DE LA COMMISSION DES ÉTUDES**

Pour être cohérents avec nos procédures, le rapport annuel 2018-2019 et le plan de travail 2019-2020 de la commission des études auraient dû être adoptés par la CÉ, donc nous procédons à une proposition.

Il est PROPOSÉ par madame Lyanna Bernier, APPUYÉ par madame Marlène Cormier, et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'adopter le rapport annuel 2018-2019 et le plan de travail 2019-2020 de la commission des études qui a été présenté à la CÉ du 27 août 2019.

19-11.10 **PROJET D'ORDRE DU JOUR DE LA PROCHAINE RÉUNION**

La séance est levée à 10 h

---

Présidente

---

Secrétaire d'assemblée